

MAURICE LAFON (1897-1972)

Maurice Lafon (1897-1972), issu par son père, Pierre, d'une famille de journaliers de Sagnacq-et-Muret, village du département des Landes, est né au Taillan-Médoc d'où sa mère, Jeanne Guillemet, est native.

Après son mariage, il s'installe à Eysines, au quartier du May-du-Merle où sa belle-mère Angelina Berthe Lauba (épouse Bobin) avait acquis une maison (Pierre, 72 ans, fermier cultivateur et Marie, 65 ans, maraîchère, son épouse, habitent en effet la maison 165 du dénombrement de 1911). Cette maison traversante, une ancienne école, joint l'actuelle impasse Aladin Miqueau à l'impasse du May-du-Merle. **Maurice est jardinier-maraîcher au Montalieu.** Il est également cimentier. Comme Gaston Lalumière, il fait du vin pour sa consommation personnelle, à côté d'autres vignerons du May-du-Merle, tels Lahary, Argillos, Eyquem-Dubergier et Barrière, (tous propriétaires les plus aisés).

Envoyé au front le 8 janvier 1916, il est un des plus jeunes appelés de la commune. Il est incorporé au 23^e (comme Gaston Lalumière), puis passe au 22^e Régiment d'Infanterie Coloniale. Il est blessé à la nuque par éclats d'obus le 16 avril 1917, le jour du déclenchement de l'offensive du Chemin des Dames, où son régiment est engagé. Enfin, le 16 avril 1918, il est envoyé sur le front d'Orient. Le 23 septembre, il est soigné à Prilep, Serbie ainsi qu'à l'hôpital de Salonique pour avoir contracté le paludisme.

Maurice est doué d'un bon coup de crayon : il dessine ; il peint pour les églises du Taillan et d'Eysines. Il aime la musique, joue de l'accordéon et compose les paroles de chansons dont six ont été conservées, dont une citée par M. Cognie. Sa vitalité de boute-en-train croise le bouillonnement joyeux et moqueur de ce quartier aux dix impasses, qui donne l'impression d'être sûr de sa poussée vigoureuse et de sa robustesse. Il a dû animer de sa présence les mariages (comme Pierrot Pérey, un autre joyeux luron parti au Vigean). Il a été du dernier repas des vendanges, la gerbebaude, soirée où règne la gaîté et où l'on chante, on récite ou on lit des morceaux de sa composition, alors que de famille en famille les vendanges et les repas s'enchaînent pendant un mois, éventuellement suivis de mariages. Comme sa maison, l'impasse est le cœur du quartier, où la gaîté se donne libre cours. Là, jouent en permanence les enfants, tous les enfants. Là, se déroulent les jeux de la fête patronale de la Saint-Jean (course en sac, mât de cocagne, tir à la corde, etc.). Pour Carnaval, on s'y déguise et l'on y promène l'âne de Bousquet avant de rejoindre le palais Rivière pour de grands bals, très courus. Les vendangeurs s'y rassemblent ou y déjeunent, avant de partir couper. Le soir, on tire sa petite chaise, on s'assoit sur le banc et l'on discute des heures durant.

Au carrefour, dans le coin, un arbre, leur arbre. Certains disent que dans « May », on doit entendre « Mayne » (pour domaine, propriété). Ici, on est « du May », simplement, c'est-à-dire de l'arbre, du « mai ». Continuant la tradition, Maurice, et après lui, sa belle-fille Jacqueline et encore un de ses fils, Henri, dit "Riquet", veillent sur l'arbre du May, celui du croisement, le « sorbier des oiseleurs » (*sorbus aucuparia*) avec ses boules rouges. En souvenir de la révolution de 1848, il symbolise la liberté civique conquise alors et la détermination des hommes dans la force de l'âge, au May, à la maintenir toujours. Au pied de l'arbre, on enterrait des bouteilles de vin contenant les paroles des chansons festives et civiques, ainsi que celles des « revues ».

Maurice Lafon est une des personnalités du May, qui n'en manquait d'ailleurs pas, des Champagne à Campet en passant par le grand Cérille, sans compter Clodomir, Aurore Pijoan, Larbi, Guerrina, Marie Pion, Titine Pépe, Jeanne Bos, Mathias Blasquez, le docteur Lapouple, le cafetier Bonté, etc. ! Le dimanche, aux côtés de René Dumon, puis de Gaston Lalumière, présidents, il donne du temps à la Société de Secours Mutuel pour laquelle, de 1930 à 1944, il s'occupe du « livret courant » avec Lionel Baudon et Raymond Claverie.

En 1934, il crée une chanson en l'honneur de la fédération des cavalcades carnavalesques (air : la Madelon).

En 1935, il écrit « la chanson d'Eysines ».

En 1943, il en compose une autre pour la société sportive du quartier, l'Etoile Eysinaise, sise à la salle Rivière et fondée en 1906, qu'essaie de concurrencer l'Ardente, du quartier de Lescombes, à sensibilité catholique (air : les allobroges).

Déjà, en 1930 environ, il avait écrit des paroles où il célébrait Roger Darmusey, tambour-major dirigeant la fanfare de l'Etoile Sportive, qui ouvrait les défilés de Carnaval. Maurice, lui, était libre-penseur comme Gustave et Gaston Lalumière, Marcel Baudon ou comme son fils, Roger, que le curé du Taillan ne voulait pas marier.

Pour le 14 juillet 1945, il compose « Libération, chanson populaire du May-du-Merle » (air : la Madelon).

Pour le 14 juillet 1946, il écrit « la chanson du May », pour la fête du Quartier Libre du May-du-Merle sur l'air de « Monte là-dessus et tu verras Montmartre » qui est précisément l'hymne de la République de Montmartre.

C'est donc presque naturellement qu'à l'issue d'un défilé de la clique, des enfants des écoles encadrés par Marie Pion, **le jour du 14 juillet 1947, il proclame, dans l'impasse, la Commune libre du May-du-Merle**, aux côtés du garde-champêtre F.

Darracq et de ses complices dans l'aventure : Valmy Laurent, Marcel Baudon, Marcel Chevalier, Roger Ladevèze, André Eyquem, Gaston Lalumière, Bernard Lamigou, Edmond Gaillard et Maurice Chevalier. Si Pierre Chevalier est le président d'honneur, Maurice Lafon est le président actif.

Pour l'occasion, il donne dans la « Cité Aladin Miqueau, Commune libre du May-du-Merle », la « **chanson du May 47** » (air : sous les ponts de Paris). Cet acte fondateur est prolongé, le soir, par une retraite aux flambeaux. Comme dans dix autres communes libres créées en France en 1946 et 1947, les associés s'engagent à multiplier les fêtes, concerts, bourriches (lotos), tombolas, repas, etc., mais aussi à faire vivre jour après jour l'entraide et la fraternité, en soutenant moralement et financièrement ceux qui seront dans la peine. De plus, la Commune Libre s'engage à respecter les femmes. Sans doute veut-on ainsi les encourager à voter - même si aucune n'est nommée au bureau !

Marie-Claire LATRY (famille LALUMIERE) 8 janvier 2021



Environnement et Patrimoine du Bourg d'Eysines

Association Loi 1901 n° w332017931 – 13, rue Raoul DEJEAN 33320 EYSINES